



Les archers de l'Aubance ont le plaisir de vous convier à leur concours salle 2X(2X18m).
(Sélectif pour le championnat de France)

LE DIMANCHE 22 JANVIER 2023

Salle des Grands Moulins

8 rue Emile Demas 49610 Murs Erigné

Horaires :

	<u>23/01/22</u>	
	Premier tir	Deuxième tir
Ouverture du greffe	8h30	13h30
Echauffement sur cible	9h00	14h00
Début des tirs	9h30	14h30

L'inspection du matériel se fera pendant l'échauffement

Droits d'inscriptions :

Adultes : 1 tir 8.00 Euros 2 tirs 14 Euros

Jeunes : 1 tir 6.00 Euros 2 tirs 10 Euros

Pour les tireurs classiques

Préciser sur le mandat si vous voulez tirer sur Trispot, **T** sans aucune précision nous prendrons le blason unique **U**. Dans cette même colonne précisez si vous êtes gaucher ou droitier.

Catégories : De benjamin à S3

Chèque libellé à l'ordre de : Archers de l'Aubance et à envoyer **avant le 14 JANVIER 2023:**

PITON Monique

21, route de st Melaine

49610 JUIGNE SUR LOIRE

☎ 02-41-91-91-02

jmpiton@laposte.net

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée.

Récompenses : aux 3 premiers de chaque catégorie
à la première équipe mixte jeunes, adultes classique, adultes A.M.P.

Droit à l'image : Lors de la manifestation, des photos seront prises, les archers et accompagnateurs ne souhaitant pas y figurer devront se signaler auprès du greffe.

Les chaussures de sport style tennis sont obligatoires.

Licence avec photo ou pièce d'identité (autorisation parentale signée pour les jeunes).

Avec les salutations sportives des Archers de l'Aubance.



Concours dimanche 22 JANVIER 2023

Nom du club

N° Téléphone**mail**.....**@**.....

NOM	Prénom	N° Licence	Catégorie	Type d'arc	1er TIR	2èmeTIR	TRISPOT G D	MONTANT

TOTAL :

A retourner avant le 14 JANVIER 2023

Les inscriptions ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées du règlement

Il ne sera procédé au remboursement de la mise que si l'organisateur est averti au minimum 48 h avant le jour du concours.